

Délibération du Conseil Municipal - Séance du 26/09/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	11

Vote		
Pour	Contre	Abstentions
11	0	0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 02/10/2023

Mise en ligne sur le site internet le 02/10/2023

L'an 2023, le 26 Septembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Veaugues s'est réuni à la Salle du Conseil - Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PELÉ Jean-Yves, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/09/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/09/2023.

Présents : M. PELÉ Jean-Yves, Maire, Mmes : GIRALDO Ludivine, GODELU Delphine, LECLERE-PIERRE Christel, THIROT Sylvie, THOMAS Valérie, MM : COLIN Pascal, DOUCET Yann, JOULIN Dominique, JOULIN Laurent

Excusés : ayant donné procuration : M. MILLET Jean-Luc à M. DOUCET Yann
Excusé(s) : Mme DESIEAUX Christelle

Absent(s) : Mme MILLÉRIOUX Myriam

A été nommé secrétaire : Mme THOMAS Valérie

D23_036 – Fonds de solidarité Logement 2023 - Conseil Départemental

Monsieur le Maire expose au conseil Municipal la nécessité pour la commune de participer en 2023, au Fonds de Solidarité Logement.

Monsieur le Maire propose de participer à hauteur de 500 €, à ce fonds d'aides selon la répartition suivante :

- logement : 200 €
- énergie : 200 €
- eau : 100 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la participation au Fonds de Solidarité Logement telle que définie ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 28/09/2023
Le Maire,
Jean-Yves PELÉ

Le secrétaire,
Mme THOMAS Valérie

